



SECTION
DE LA
HAUTE-SAÔNE



Compte Rendu du Comité Technique Local n°3/2022

Le nouveau Directeur est-il juste un bon communicant ou sera t-il un véritable médecin pour soigner en urgence notre réseau bien malade ?

1° Approbation des procès verbaux des CTL des 04/06/2021, 30/09/2021, 06/10/2021, 14/10/2021 et 25/01/2022

Vote pour à l'unanimité

2° Présentation du compte-rendu d'exécution budgétaire 2021 et du document prévisionnel de gestion 2022

Pour 2021, les crédits de fonctionnements alloués étaient de 1 295 718€ (après différents abondements).

La DDFIP met en avant des économies à hauteur de 50 000€ relatives au marché de nettoyage. FO DGFIP dénonce les prestations et matériels déplorables délivrés par le prestataire ATALIAN. Suite aux multiples plaintes (au-delà du département), des pénalités financières sont envisagées sur ce marché public. De plus, un mail sera adressé d'ici mi-mai aux responsables de structures afin de faire remonter les problématiques de nettoyage.

Concernant les dépenses de télécommunications, FO DGFIP a fait remonter les problèmes techniques rencontrés sur les lignes téléphoniques de certains sites. La DDFIP espère une amélioration avec le passage sous IP (téléphonie par internet).

Représentant 24 % du budget, des pistes sont encore étudiées pour aboutir à des économies sur l'affranchissement. Le recours à Clic'Esi n'étant pas la seule solution.

Les énergies et fluides représentent 13 % de notre budget. Compte tenu de l'augmentation de ces derniers, cette gestion sera reprise intégralement par la Centrale.

FO DGFIP a insisté sur les dépenses de formations qui, dans le contexte actuel, restent primordiales. Les e-formations ou formations en distanciel restent des alternatives mais ne peuvent pas remplacer le présentiel.

Pour 2022, les investissements prévus sont :

- Travaux sur le site de Lure pour un montant de 300 000€
- Opération de désamiantage des combles et chaufferie au CDFIP de Vesoul, 11^e chasseurs
- Installation de la partie recettes de la TEHHS au GH 70 avec raccordement informatique et achats de mobiliers neufs
- Passage de la téléphonie sous IP

3° Conditions de réinstallation des agents du centre des finances publiques de Gray

FO DGFIP a interpellé la direction sur la présentation des documents. Les plans ne comportent

aucune précision relative aux surfaces. Ceux-ci seront complétés lors du CHS-CT du 03/05/2022. Suite aux absorptions des différentes trésoreries, le SGC de Gray nécessite un réaménagement.

À compter du 01/05/2022, le secteur recettes du SGC sera implanté au 1^{er} étage. Ainsi, l'antenne fiscale sera située au rez-de-chaussée à partir du mois de juin.

Le secteur dépenses sera installé au 2^e étage.

À terme, la géomètre et l'agent de la DDT seront installés au 3^e étage à côté de la salle de convivialité.

Pour FO DGFIP, l'aménagement de l'antenne fiscale aurait été plus judicieux avant la campagne IR.

Cette réinstallation n'améliorera pas la cohésion de l'équipe toujours scindée en blocs distincts.

Vote : Abstention

4° Conditions de réinstallation de la Trésorerie des Établissements Hospitaliers de la Haute-Saône (TEHHS)

À compter du 01/06/2022, la TEHHS sera intégrée en totalité dans les locaux du GH 70. Le secteur recettes sera installé aux côtés des admissions et doté de 2 TPE.

Cette installation a suscité notre curiosité sur la future mise en place d'un SFACT recettes. FO DGFIP a constaté un mutisme de la part de la Direction sur ce sujet...

Un box dédié sera occupé par nos équipes afin d'accueillir le public et d'enregistrer les paiements de n'importe quelle nature ! Les opérations relatives au P109 nous inquiètent fortement.

FO DGFIP craint un flux d'accueil très important. La Direction nous promet d'être vigilante. Rassurez-vous, nous aussi !

Malgré des bureaux neufs, des locaux neufs, la taille réduite des espaces participera à la dégradation des conditions de travail.

FO DGFIP a relevé les contradictions présentes entre le site de Gray où les bureaux seront spacieux contrairement au GH 70 où les distanciations seront inexistantes.

La mise en place d'un SFACT Hébergés a été discutée mais mise en suspens pour le moment.

Vote : Contre

Pour information, la Direction a organisé des visites du SFACT 70 qui fait des jaloux....A vous de juger ...

5° Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents

FO DGFIP a dénoncé la non application de la note nationale du 04/11/2021 qui précise la tenue d'un CTL (avant le 30/04/2022) dédié sur ce point.

Une consultation de l'ensemble des agents a été effectuée, 150 réponses sont remontées. FO DGFIP regrette que cette démarche participative et novatrice n'ait pas recueillie un plus grand nombre de réponses. Il faut reconnaître que nous n'avons pas l'habitude d'être associés en amont des décisions. Un groupe de travail s'est tenu le 22/03/2022 pour exploiter les réponses et octroyé de manière équitable les crédits alloués (32 036€).

FO DGFIP fait remarquer que l'agrandissement de l'espace restauration de Luxeuil-Les-Bains n'est pas éligible à ce fonds. C'est donc un budget différent qui financera ce projet.

Après accord unanime, les décisions sont les suivantes :

Sites	Installations
Vesoul DDFIP	Abris à vélos → 5000€ Espace détente (table haute + tabourets) → 1000 € Tables extérieures *2 → 1000€
Vesoul 11ème chasseurs + PCU	Distributeur de boissons chaudes Abris à vélo (en commun) Tables extérieures *2 (en commun)
Lure	Distributeur de boissons chaudes Salle détente (coin repos + détente) → 3000€
Luxeuil-Les-Bains	Distributeur de boissons chaudes Abris à vélos Travaux pour agrandissement de la cuisine pris en charge par le budget de la DDFIP Mobilier pour la cuisine
Gray	Salle détente Tables extérieures
Héricourt	Devis pour nettoyage complet du RDC
TEHHS	Enveloppe de 1000€ dépensée suivant souhaits émis

FO DGFIP attire l'attention sur les agents de la Trésorerie de Port-Sur-Saône. Ils sont dans une grande incertitude et inquiets sur leur avenir professionnel. Nous comprenons ainsi aisément qu'ils ne demandent rien par le biais de ce fonds. La Direction s'engage à les rencontrer.

6° Mise en application du plan d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes à la DGFIP

La Direction nous a présenté les perspectives d'actions nationales afin de lutter en faveur de l'égalité Femmes/Hommes (réseau « Femmes de la DGFIP », formations à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, charte de la parentalité..).

La DDFIP de la Haute-Saône compte 66 % de femmes parmi ses effectifs.

Parmi les pistes à envisager, nous avons prôné le dispositif du droit au retour relatif aux listes d'aptitude. De nombreux collègues ne postulent plus de peur de quitter leur famille. Ce qui génère inévitablement des inégalités de représentativité dans les différents grades.

7° Questions Diverses

-FO DGFIP a interpellé le Directeur sur son passage tardif au sein de certaines structures ce qui n'a pas permis aux agents de l'interpeller. Désormais, il modifiera le planning de ses visites.

-FO DGFIP a demandé si des auto-tests peuvent être délivrés. Ce sujet sera évoqué lors du CHS-CT du 03/05.

-FO DGFIP a souligné la mise à jour du site Ulysse local mais demande qu'une rubrique dédiée aux départs en retraites soit instaurée.

-Concernant la situation sanitaire, les contaminations connaissent un rebond depuis 2-3 semaines.

Les agents concernés doivent se rendre sur le site AMELI afin d'effectuer les démarches nécessaires et diminuer les sollicitations auprès du médecin de la Moselle.

-FO DGFIP a évoqué de nouveau la situation alarmante du SGC de Luxeuil.

Les équipes sont épuisées par la masse incontrôlable de travail.

Pendant la campagne IR, les agents des SGC doivent participer à un accueil minimaliste ce qui représente une charge supplémentaire. Pour la Direction, cette mission fait partie de Services Publics +.

La Direction surveille la situation de Luxeuil quotidiennement à travers de multiples indicateurs.

Des pistes de progrès sont identifiées ainsi qu'un plan d'actions pour le 2^e trimestre.

Nous ne manquerons pas de surveiller la situation de nos collègues !

-Suite à un dysfonctionnement de communication, le déménagement du PELP sera revu pour la fin de l'année. La Direction va prendre l'attache de chaque interlocuteur.

FO DGFIP a demandé l'avancée sur le dossier du transfert de la taxe d'urbanisme.

Pour le moment, le flou est total sur ce sujet. Aucune donnée n'est communiquée.

Continuez à nous faire remonter vos problématiques afin de les évoquer lors des instances !

Les élus FO DGFIP sont là pour vous représenter et vous défendre !

Les élus : Julie BOILEAU, Marie Catherine LEGRAND, Vincent RALIOT

Expert : Pascal BAULLARD